


ADMICAL
ENTREPRENEURS DE MÉCÉNAT

rapport d'activité
2018



En 2018, Admical a poursuivi son Tour de France des mécènes dans sept nouvelles villes, à la rencontre des entrepreneurs qui s'engagent sur leur territoire.



Sommaire

- 03 Rapport moral
- 05 Nos Adhérents
- 06 Nos partenaires

08 Donner envie: faire connaître et promouvoir le mécénat

- 09 **Observer et analyser le mécénat** Une méthodologie renouvelée pour le Baromètre 2018
- 10 Guides et études réalisés avec des partenaires
- 10 Le e-Répertoire des mécènes
- 11 **Sensibiliser** Renforcer la visibilité et la notoriété du mécénat
- 12 Prendre la parole et aller à la rencontre des entrepreneurs
- 13 **Informer** Le portail du mécénat
- 15 La newsletter et les réseaux sociaux

16 Donner les moyens: accompagner les acteurs du mécénat

- 17 **Professionaliser les acteurs du mécénat** Les formations
- 18 Un réseau de délégués régionaux pour être au plus près des problématiques locales
- 18 Une ouverture à l'international
- 19 **Se rencontrer pour partager expériences et connaissances** Les Labs Admical et le groupe de travail Mécénat Culturel
- 20 Le Mécènes Forum
- 21 **Accompagner les mécènes et défendre leurs intérêts** Encadrer la pratique des acteurs du mécénat
- 22 Défendre les mécènes en développant nos relations avec les pouvoirs publics
- 23 L'équipe et les délégués régionaux
- 24 Les membres du Conseil d'Administration
- 25 Rapport financier
- 27 Nos ambitions

Faire front pour le mécénat

Alors que notre pays traverse depuis des mois une crise sociale pratiquement sans précédent tant par sa forme que par son ampleur, alors que notre société se fracture en communautés hostiles, alors que l'Etat est de plus en plus démuni pour faire face à de nombreuses problématiques sociales à la fois complexes et coûteuses, et pour assurer ce « Bien Commun » dont il a assumé tout seul la charge pendant la 2^e moitié du XX^e siècle, et dont beaucoup de citoyens se sentent privés aujourd'hui, le mécénat des entreprises comme la philanthropie des particuliers font l'objet de façon récurrente d'attaques d'une virulence inédite.

Ces attaques ont jeté le doute sur l'ensemble même du mécénat, accusé d'appauvrir l'Etat via la défiscalisation, de gaspiller « l'argent public » sans retour véritable pour l'intérêt général. Résultat: la Loi Aillagon de 2003 est remise en question, au moins dans ses modalités, au niveau du Gouvernement et du Parlement, malgré son indéniable succès, et le formidable développement qu'elle a permis en 15 ans.

Les raisons de cette contestation sont multiples, comptables pour l'essentiel, mais pas uniquement:

Le mécénat coûterait cher à l'Etat, et donc « au contribuable », par le biais de la défiscalisation, notamment lorsqu'il finance de grandes opérations culturelles. C'est

oublier un peu vite que le mécénat ne peut financer que des projets d'intérêt général, mis en œuvre par des institutions qui sont reconnues d'intérêt général, voire d'utilité publique. Ce que le mécénat ne finance pas sur ses ressources propres non défiscalisées, l'Etat devrait le financer sur ses propres deniers, parce que cela porte sur un besoin de la société.

Les grands mécènes d'aujourd'hui auraient perdu de vue l'esprit du mécénat. C'est faire l'impasse sur un objectif majeur poursuivi par les entreprises mécènes: créer du lien avec leur écosystème territorial, associatif, tous ceux qui ont la charge de l'intérêt général et du projet social. Cet objectif-là n'est en rien contraire au désintéressement nécessaire au mécénat: il permet à l'entreprise de mieux exercer la responsabilité sociétale qui lui incombe désormais.

Enfin, pour certains, **le mécénat comme la philanthropie seraient des outils d'ingérence, voire de prise de pouvoir du secteur privé** dans ce Bien Commun dont l'Etat devrait conserver le monopole. Cette position est totalement irréaliste aujourd'hui: l'indispensable progrès passera désormais par une action nécessairement concertée, interactive, « collective » entre public et privé, qui sont bien complémentaires.

Dans ce contexte hostile, le mécénat qui s'est beaucoup développé depuis 15 ans est

cependant loin d'avoir trouvé sa pleine mesure: seules 9% des entreprises françaises sont mécènes, pour quelques 3,5M€ en 2017. C'est déjà bien, mais c'est encore trop peu. Il faut donc continuer, inlassablement, de défendre et de promouvoir le mécénat, ses valeurs et ses principes de fonctionnement. Ce combat, c'est celui d'Admical.

Tout au long de l'année, nous avons mené, et avec quelques succès, un dialogue ininterrompu avec des représentants multiples de la Puissance Publique. Ainsi, nous avons obtenu cette fameuse « franchise » de défiscalisation de 10000€ pour toute entreprise quelle que soit sa taille, pour laquelle nous luttons depuis plusieurs années. Tout au long de l'année aussi, nous avons poursuivi, via notre Tour de France des Mécènes, notre travail « d'évangélisation » auprès des entreprises pour les amener au mécénat, pour que de plus en plus d'entre-elles participent à l'effort de construction d'une société plus humaine et durablement meilleure.

Le mécénat est contesté, attaqué? Soyons unis et déterminés pour le défendre, il le mérite et notre société en a besoin!



François Debiesse,
Président d'Admical

“ *Le mécénat est contesté, attaqué? Soyons unis et déterminés pour le défendre, il le mérite et notre société en a besoin!* ”

”



Des énergies humaines plus que jamais mobilisées en 2018

Quinze ans après l'adoption de la loi Aillagon, 2018 fut pleine de rebondissements et bouillonnante d'activités pour Admical. Que retenir de cette année très particulière?

En survol lointain et rapide: un rapport de la Cour des Comptes très critique sur le mécénat d'entreprise, des points de vue à charge de la part de certains médias nationaux, un débat parlementaire foisonnant et confus. Heureusement, grâce à votre adhésion, et ce dans tous les sens du terme, votre cotisation et votre soutien à la mission d'Admical, et notre engagement sans faille, l'année 2018 fut une vraie réussite. La qualité de notre dialogue avec les pouvoirs publics nous a permis de nous faire entendre sur deux points majeurs: **l'adoption d'un amendement encourageant le mécénat des petites entreprises et le maintien du dispositif législatif en l'état** alors même que nous avons frôlé de nombreuses complexifications.

Notre **Baromètre du mécénat**, seule étude historique sur l'évolution macro du mécénat d'entreprise, a été consolidée par les données officielles de la DGFIP. Autre première: **l'édition 2018 a mis en lumière le mécénat des ETI** (entreprises de taille intermédiaire). Si ce 7^{ème} Baromètre a montré une belle progression de l'engagement des entreprises, il fait ressortir des marges de progression significatives. 9% d'entreprises mécènes et un budget entre 3 et 3.5 milliards sont des chiffres encourageants mais nettement insuffisants au vu des enjeux

de société. Ainsi, poursuivre le développement du mécénat d'entreprise est l'objectif au cœur de notre **Tour de France des mécènes** lancé fin 2016. Il a battu son plein tout au long de l'année 2018 en donnant la parole aux territoires: 7 villes parcourues, près de 750 participants, 63 témoins passionnants venus transmettre leur engagement et une cinquantaine de retombées dans la presse locale.

La 3^{ème} édition du Mécènes Forum nous a permis quant à elle de voyager dans toute l'Europe avec une dizaine de nationalités représentées et un objectif ambitieux, bâtir une Europe des Mécènes. Près de 500 participants sont venus débattre, s'inspirer, produire de l'innovation et acquérir des connaissances au cours des 20 tables-rondes, keynotes et ateliers qui ont rythmé cette journée, ponctuée par une performance musicale de Vassilena Serafinova, percussionniste bulgare, qui a donné la chair de poule aux spectateurs présents dans le bel amphithéâtre Marguerite de Navarre du Collège de France.

Vous les avez sûrement moins vus et pour autant, eux aussi ont su donner toute leur énergie et révéler leurs talents au service d'Admical. Désormais au nombre de 23, **nos Délégués Régionaux se sont mobilisés** à la fois sur des **actions de sensibilisation** (auprès de réseaux d'entreprises locaux) mais également sur la **consolidation d'une communauté** d'entreprises engagées réunies régulièrement par Admical pour échanger

conseils et bonnes pratiques. La phase 2 du plan de développement du mécénat, qui prendra effet au 2^{ème} semestre 2019, verra leur action monter en puissance.

Avec Tiphaine, Pauline et Léo, les franciliens ont découvert le quotidien engagé des MécènActrices et MécènActeurs, ces dirigeantes et dirigeants d'entreprise qui savent allier business et générosité dans les territoires. Cette nouvelle **campagne de communication** dont le but est de «donner envie de mécénat», un des piliers d'action d'Admical, a été diffusée sur tout le réseau RATP début novembre. Elle cheminera sur les routes de France en 2019.

Que soient chaleureusement remerciés tous nos partenaires sans qui ces actions n'auraient pu voir le jour! (Cf. pages 7 et 8)

Le mécénat est avant toute chose une aventure humaine merveilleuse, une façon pour chacun d'entre nous de mettre notre pierre à cet édifice de solidarité quel que peu chahuté... Admical incarne cette aventure collective. Elle concentre les mobilisations, donne à voir et à expérimenter les innovations sociétales, rassemble toutes les énergies positives de nos adhérents, partenaires, administrateurs, équipes bénévoles et salariées... au service d'une société plus juste, plus humaine. Cette aventure est loin d'être terminée. Poursuivons-la ensemble!

“ *Le mécénat est avant toute chose une aventure humaine merveilleuse, une façon pour chacun d'entre nous de mettre notre pierre à cet édifice de solidarité.* ”

”



Sylvaine Parriaux,
Déléguée générale d'Admical

Nos Adhérents

Les Adhérents Admical, qu'ils soient mécènes ou porteurs de projets, constituent un réseau dont la force et la mobilisation sont déterminantes pour l'avenir du mécénat en France.

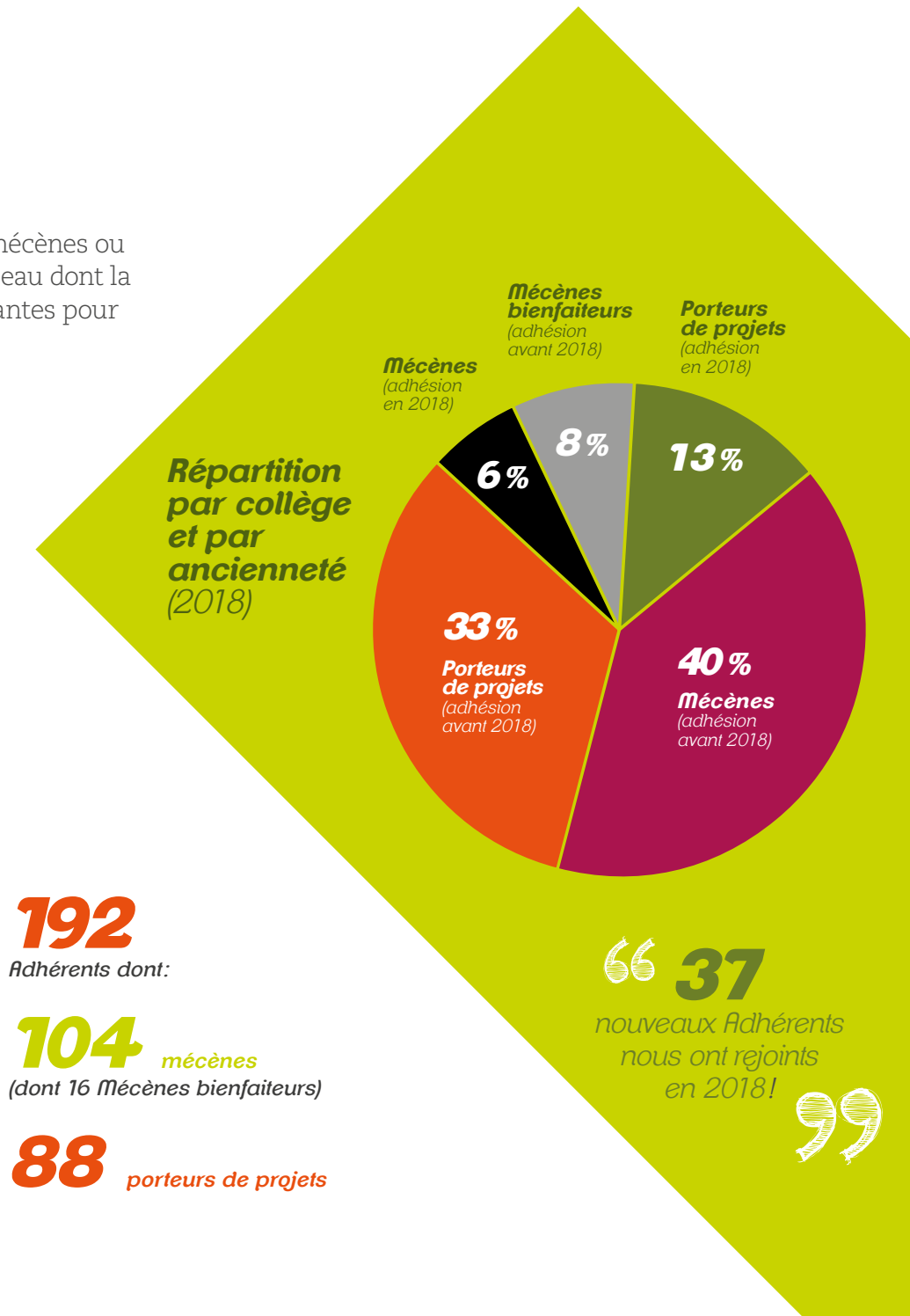
C'est grâce à leur adhésion qu'Admical, reconnue d'utilité publique, peut mener à bien ses missions au service des entreprises et des entrepreneurs. C'est grâce à leur soutien actif que le mécénat en France progresse et se développe au bénéfice de l'intérêt général.

En 2018, Admical a continué de développer sa nouvelle offre de services pour permettre aux Adhérents de renforcer, professionnaliser et valoriser leurs engagements, et d'échanger collectivement sur leurs démarches au regard des enjeux de société.

Pourquoi adhérer à Admical?

- ▶ Participer à la défense du mécénat auprès d'Admical et soutenir nos actions Affaires Publiques
- ▶ Rejoindre un réseau d'acteurs au service de l'intérêt général
- ▶ Être accompagné par une équipe pluridisciplinaire et accéder à un éventail complet d'outils et de ressources

Le [Guide de l'Adhérent](#) détaille l'ensemble des services proposés aux Adhérents pour les accompagner au quotidien dans leurs stratégies de mécénat.



Les Adhérents bienfaiteurs

Les Adhérents bienfaiteurs apportent une contribution décisive au développement et au rayonnement du mécénat en France. Ils bénéficient à ce titre d'une valorisation spécifique dans nos supports de communication, de relations directes et privilégiées avec la direction d'Admical, ainsi que de services exclusifs. Admical réalise à leur demande des benchmarks personnalisés, leur permettant de se situer par rapport aux autres mécènes, de découvrir les causes émergentes, et ainsi de disposer des éléments nécessaires pour consolider leurs prises de décision.



Merci à nos mécènes, sponsors et partenaires

Soutenir Admical, c'est contribuer à la promotion et au développement du mécénat, c'est participer à la (re) connaissance des actions d'intérêt général qui voient le jour au quotidien, c'est faire le pari de réussir à rendre la société plus solidaire et généreuse.

En 2018 comme les années précédentes, Admical a pu pleinement déployer son action grâce à l'engagement de ses partenaires. Soutien financier, appui logistique ou apport de compétences, chacun a contribué à la mise en œuvre réussie des projets portés par Admical.

Nous les en remercions.

Ils nous ont accompagnés dans nos projets en 2018



Un réseau au service du mécénat



Donner envie Faire connaître et promouvoir le mécénat

*Pour un
mécénat
en croissance,
reconnu par tous
comme un atout
pour la société*

Donner envie aux entreprises et aux entrepreneurs d'exprimer leur rôle sociétal à travers le mécénat est un des deux piliers de la mission d'Admical. Le mécénat est une tendance de fond en France, Admical se donne pour objectif d'en démultiplier l'ampleur et l'impact, via deux leviers d'incitation : la sensibilisation et l'information des nouveaux mécènes. Un axe central de cette mission consiste à comprendre les motivations des mécènes et d'être en mesure de quantifier leurs engagements. Ainsi, nous pourrions révéler le mécénat comme un enjeu structurant pour la société, mais aussi faire apparaître les éléments déclencheurs du passage à l'acte qui nous aideront à donner envie à de nouveaux mécènes de se lancer.

Observer et analyser le mécénat

Pour donner aux entreprises et aux entrepreneurs l'envie de se lancer dans le mécénat, il faut d'abord bien maîtriser son sujet afin de pouvoir en parler. C'est pourquoi Admical a pour ambition d'être le lieu privilégié d'observation et d'analyse du mécénat en France grâce à une activité d'études et de benchmark. Une analyse pragmatique, orientée vers le «faire connaître», le «donner envie» et les besoins de nos cibles prioritaires.

Une méthodologie renouvelée pour le baromètre 2018 «Le mécénat d'entreprise en France»

Pour la première fois, Admical s'appuie sur les chiffres du ministère des Finances pour analyser les évolutions du mécénat d'entreprise en France avec comme indicateurs le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons et les montants déclarés. Grâce à une analyse détaillée des résultats – par taille d'entreprise, par secteur d'activité et par effectifs – Admical propose une lecture inédite des chiffres officiels, jusqu'alors peu exploités.

Et grande nouveauté pour cette année, rendue possible par l'évolution de la méthodologie, un focus régional avec les chiffres du mécénat pour tous les territoires!

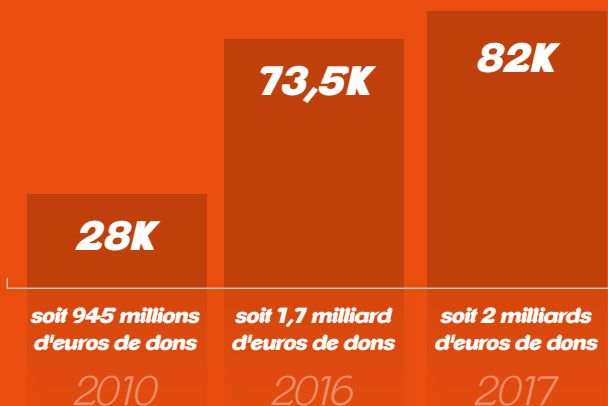
La seconde partie du baromètre, conduite par l'institut CSA, suit le même modèle que les éditions précédentes et permet d'analyser les pratiques des mécènes. Ces nouveaux chiffres viennent confirmer une tendance déjà identifiée depuis de nombreuses années, c'est-à-dire le développement continu du mécénat en France, tant en valeur qu'en nombre d'entreprises. A partir des données de la

DGFIP et de ses propres sources, Admical estime que 9% d'entreprises étaient mécènes en 2017 pour un budget compris entre 3 et 3,6 milliards d'euros. Un constat encourageant qui confirme l'importance du mécénat mais témoigne aussi des efforts à poursuivre pour convaincre plus d'entreprises françaises à s'engager, notamment les plus petites!

Parmi les enseignements à retenir, nous pouvons citer:

- ▶ Un trio de tête des secteurs soutenus qui reste inchangé
- ▶ Le domaine du social demeure en haut du classement, représentant 28% des dépenses de mécénat. Suivent le secteur culture/patrimoine qui augmente fortement (25%) puis celui de l'éducation, en augmentation lui aussi (23%).
- ▶ Des partenariats public-privé plébiscités
- ▶ 43% (+16 points) des entreprises mécènes soutiennent des structures publiques, pour un poids dans le budget de mécénat atteignant 17%.
- ▶ Des perspectives positives

Entreprises ayant déclarés des dons



Parts des entreprises ayant déclarés des dons selon leur CA

MIC 2,7 %
CA HT ≤ 2M€

PME 20 %
2M€ < CA HT ≤ 50M€

ETI 43,8 %
50M€ < CA HT ≤ 1,5Mds€

GE 81,4 %
CA HT > 1,5Mds€

Bonne nouvelle:
85% des entreprises mécènes déclarent que leur budget consacré au mécénat augmentera (16%) ou restera stable (69%) dans les années à venir.

Téléchargez l'étude 2018



Guides et études réalisés avec des partenaires

Publication de l'étude

«L'entreprise engagée: les nouvelles frontières de la RSE et du mécénat» ⬇️

En partenariat avec l'Observatoire de la Philanthropie (Fondation de France) et le Comité 21.

À l'heure où le rôle sociétal de l'entreprise est vivement questionné, cette étude fait le point sur l'évolution des pratiques d'engagement des entreprises, et l'articulation entre les activités de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et de mécénat.

Quel est le rôle du mécénat, engagement volontaire et désintéressé? En quoi la prise en charge de l'intérêt général, qui lui revient, induit-elle des contraintes spécifiques, et produit-elle aussi un

potentiel de transformation inédit, tant pour la société que pour l'entreprise? De quelle manière peut-on articuler les activités RSE et mécénat au sein d'une stratégie d'engagement rigoureuse et ambitieuse?

C'est à ces questions que cette étude apporte des réponses, fondées sur une enquête quantitative en ligne auprès d'entreprises, et d'entretiens auprès d'experts de ces sujets.

Réalisation du guide

«Construire ensemble – l'engagement territorial des entreprises» ⬇️

Un travail conduit par Le Rameau en partenariat avec Admical, le MEDEF et l'ORSE, pour mieux comprendre les territoires et encourager le développement de nouvelles dynamiques collectives.

À l'occasion du World Forum de l'Economie Responsable de Lille le 17 octobre 2018, le MEDEF et Le Rameau ont présenté le nouveau guide "Construire ensemble l'engagement territorial des entreprises", co-rédigé avec Admical et l'ORSE.

Après le premier volet de la série «Construire ensemble» paru en 2014 sur les relations partenariales avec les associations, puis le deuxième en 2016 sur la question de l'engagement associatif

des salariés, ce nouveau guide se concentre sur la question de l'engagement territorial des entreprises. Fondé sur les retours d'expérience des entreprises, il a pour objectif d'inspirer les entreprises qui cherchent comment agir efficacement au service à la fois de leur performance et des enjeux des territoires sur lesquels elles sont implantées, et ce en mobilisant trois leviers: le mécénat, la RSE et l'innovation sociétale.

Le e-Répertoire des mécènes

En 2018, après 2 ans d'existence, le e-Répertoire marque une belle évolution: avec un nombre plus élevé de mécènes référencés, notamment en région, et des fiches largement enrichies, tous les éléments sont réunis pour que le e-Répertoire reste l'outil indispensable de tous les acteurs du mécénat.

Doté d'un moteur de recherche performant, il permet un accès rapide et facile à des données ciblées selon différents critères de sélection (région, domaines d'intervention, modes d'intervention, budget...).

- **Pour les porteurs de projets**, le e-Répertoire facilite la recherche de partenaires.
- **Pour les mécènes**, c'est un outil de benchmark et un moyen d'entrer en contact avec ses homologues.

Il permet également d'appartenir à un réseau et de rester en contact avec les autres entreprises et entrepreneurs mécènes, d'être sollicité par les bons partenaires et acteurs d'un territoire, de valoriser une politique de mécénat, de participer au développement et à la meilleure connaissance du mécénat.

Avec aujourd'hui plus de 850 mécènes recensés et des informations quotidiennement mises à jour, le e-Répertoire permet d'entrer en contact avec des grands mécènes déjà bien identifiés, mais aussi des mécènes moins connus, au cœur des territoires, rencontrés lors des différentes étapes du Tour de France des mécènes. Des données très riches pour soutenir le développement du mécénat dans les régions.

en
2018

+ de 100
nouveaux mécènes
référéncés
soit 850 au total

+ de 450
abonnements vendus

Sensibiliser

Comment rendre le mécénat attirant pour les mécènes potentiels et faire ressortir la nécessité de son développement aux yeux des médias et des pouvoirs publics ? Admical s'applique à sensibiliser tous types de publics à ces problématiques afin que le mécénat devienne un vrai sujet de société.

Renforcer la visibilité et la notoriété du mécénat

Une nouvelle campagne d'affichage: Devenez Mécén'acteur!

En 2018, Admical a travaillé en étroite collaboration avec l'un de ses Adhérents, l'agence de communication remoise Horizon Bleu pour la mise à jour d'une nouvelle campagne de sensibilisation au mécénat sur le thème «*Devenez Mécén'acteur!*» réalisée en Pro Bono. Cette campagne composée de trois affiches permettait à la fois de faire de la pédagogie en montrant des exemples concrets d'actions de mécénat (financier, en compétences ou en nature) et de s'identifier à chacun des entrepreneurs quelle que soit la taille de son entreprise et les moyens à disposition. Elle a connu un très beau succès sur



les réseaux sociaux et a été affichée pendant 10 jours à l'automne dans le réseau Transilien de la RATP (métro et RER). En 2019, elle sera également diffusée sur les abribus de nombreuses villes de France grâce à un mécénat en nature de JC Decaux.

Des relations médias soutenues pour promouvoir le mécénat

Les médias peuvent jouer un rôle clé dans la promotion du mécénat en France. C'est pourquoi Admical, qui est le point de convergence reconnu des mécènes en France, travaille à développer avec eux un réseau de relations constructives.

Ce dispositif s'articule autour de différents axes: Sensibilisation et information

Les journalistes ne connaissent pas toujours bien la nature, les enjeux, les acteurs et les réalisations du mécénat en France. Admical met à leur disposition des ressources pour leur apporter un éclairage théorique et des éléments factuels chiffrés, comme le Baromètre du mécénat dont l'édition 2018 a été largement reprise dans la presse. Admical joue également un rôle de facilitateur en mettant en contact les journalistes avec les acteurs du mécénat.

Veille et plaidoyer

Forte de son expertise, Admical a toute légitimité pour veiller à la justesse des informations diffusées ou bien prendre publiquement la défense du mécénat lorsque celui-ci est injustement attaqué dans les médias.

en 2018 Temps forts dans les médias en 2018

+ de **370** retombées presse



Une large reprise des chiffres du baromètre Admical «*le mécénat d'entreprise en France*» par la presse économique

Des prises de paroles d'Admical dans des médias à forte audience comme *Le Monde*, *Les Echos*, *France Info*, *France Inter*, *France culture*, *France 2*

Des messages fléchés vers nos cibles entrepreneurs dans des médias spécialisés comme la revue du *Medef*, *le Nouvel économiste*, *le Journal des entreprises*, *Entreprises et décideurs*, *Option finances*, *Entreprises et carrières*, *l'Usine nouvelle* ou encore *Daf magazine*

Une belle couverture du *Tour de France des mécènes* dans la presse régionale

Un partenariat annuel avec le *Hors-série mécénat de Les Echos Connaissance des arts* pour la 4^e année consécutive.

Ainsi François Debiesse a rédigé une tribune pour la défense du mécénat qui est parue sur le site internet du Monde le 27 novembre 2018: «*il ne peut pas y avoir de mécénat sans éthique*».

Mise en place de partenariats privilégiés

Admical s'appuie sur un ensemble de partenaires médias pour relayer de façon efficace les initiatives portées par les mécènes, notamment les Adhérents Admical, sur tout le territoire.

Organisation d'évènements médias

Admical joue un rôle de conseil dans l'organisation *ex nihilo* de plateaux TV ou radio donnant la parole à des personnalités qualifiées.

Ils ont notamment interviewé Admical en 2018 ...



Prendre la parole

En tant qu'ambassadeur et expert reconnu du mécénat en France, Admical a multiplié en 2017 les prises de parole publiques, en intervenant lors de nombreuses manifestations, à la demande de tiers: conférences, ateliers, forums, etc. **L'objectif étant soit de sensibiliser et informer le grand public, soit d'accompagner la professionnalisation des acteurs du secteur – mécènes et porteurs de projets.**

Admical a été sollicitée pour intervenir auprès de divers acteurs, notamment :

- ▶ Le Rameau à l'occasion de son Forum sur l'intérêt général
- ▶ Le salon annuel ProDurable
- ▶ L'agglomération de Metz pour leurs Rencontres du mécénat
- ▶ Le METI dans le cadre d'une table ronde dédiée à l'engagement des patrons d'ETI
- ▶ Sporsora pour une table ronde mécénat et sponsoring
- ▶ Le Forum Convergences
- ▶ Les ateliers annuels du CFF

- ▶ Le Web Summit à Lisbonne au sein de la délégation France du Social Good Accelerator
- ▶ Les Axyli Awards des entrepreneurs altruistes
- ▶ Le Celsa
- ▶ La réseau Excellence de la BPI pour leur dîner de gala sur le thème du partage
- ▶ De nombreuses maisons des associations

Par ailleurs, les délégués régionaux Admical prennent également la parole au nom d'Admical dans de nombreuses manifestations en région comme:

- ▶ Les Industries magnifiques à Strasbourg
- ▶ Le congrès national du CJD à Nancy
- ▶ La soirée dédiée au mécénat de la région Centre Val-de-Loire
- ▶ Les Assises du patrimoine culturel et du développement touristique en Alsace
- ▶ L'impact investing day du Mouves à Lyon
- ▶ La soirée dédiée au mécénat à Reims organisée par la maison de champagne Roederer et le club de mécènes Prisme...

Aller à la rencontre des entrepreneurs

Pour sa deuxième année, le Tour de France des mécènes a continué sa tournée de conférences dans de nombreuses villes de France afin de sensibiliser toujours plus d'entrepreneurs aux bienfaits du mécénat aussi bien pour le territoire que pour l'entreprise elle-même.



Au programme de ces conférences:

- ▶ **Rappels pédagogiques** sur les différentes formes de mécénat et les meilleures façons de se lancer
- ▶ **Témoignages de mécènes locaux** qui soutiennent des projets d'intérêt général sur leur territoire.
- ▶ **Focus sur les projets existants de mécénat collectif** pour motiver les mécènes et futurs mécènes à se fédérer.



Le Tour de France des mécènes 2018

16 étapes réalisées
depuis décembre 2016

150 partenaires
et relais locaux (réseaux d'entreprises, collectivités, médias)

+de 1400 participants
dont 50% d'entreprises et d'entrepreneurs

Une grande visibilité sur les réseaux sociaux via le hashtag #TDFmécènes

+de 160 retombées
dans la presse nationale et régionale

De nombreux événements régionaux post étapes organisés par nos délégués pour prolonger la dynamique mécénat au niveau local

+de 150 intervenants
issus de toutes tailles d'entreprise mécènes venus partager leur engagement auprès de leurs pairs



Revivez les meilleurs moments du Tour de France des mécènes sur notre site internet

Informer

Informer régulièrement sur le mécénat, ses nouveautés, ses développements, les défis auxquels il doit faire face... permet de maintenir en alerte les acteurs du secteur. En relayant et en diffusant l'information, il s'agit d'entretenir la bonne marche de l'univers du mécénat et de favoriser les synergies.

Le portail du mécénat

Le Portail du mécénat est un site internet complet et intuitif, conçu et animé par Admical pour faire connaître, comprendre et pratiquer le mécénat au quotidien.

Mis en ligne début 2015 et enrichi au fil du temps, **il propose gratuitement aux dirigeants d'entreprises, aux salariés, aux porteurs de projets et à tous ceux qui souhaitent s'engager**

au service de l'intérêt général, un large corpus d'informations sur le mécénat: actualités – notamment des Adhérents -, définitions, repères juridiques, formations, offres d'emplois, agenda des événements, etc.

Des entrées par profil, une base documentaire et un moteur de recherche performant permettent d'accéder rapidement aux contenus recherchés.

438 231

utilisateurs depuis le lancement du site en 2015

142 275

utilisateurs en 2018

+82 %

de nouveaux visiteurs en 2018



920 336

pages vues en 2018

La base documentaire

La base documentaire d'Admical regroupe près de 300 ressources documentaires en ligne, issues des travaux et recherches d'Admical et de ses partenaires.

Elle s'enrichit régulièrement, avec 36 nouvelles publications en 2018.

Enquêtes, guides pratiques, rapports, baromètres, vidéos, compte-rendus d'événements, ... : tous les documents relatifs au mécénat sont facilement accessibles, grâce à un classement par grandes thématiques et un moteur de recherche par mots-clés.

Enquêtes, guides pratiques, rapports, baromètres, vidéos, compte-rendus d'événements, ...



+36

nouvelles publications en 2018



Nouvelle boutique en ligne!

En 2018, la boutique en ligne d'Admical a fait peau neuve sur son site internet pour faciliter les démarches d'achat des utilisateurs


Le Mag, un magazine en ligne au service des professionnels du mécénat

Auparavant réservé aux adhérents et aux abonnés, **Le Mag** devient en 2018 accessible à tous! Avec plus d'audience, plus de visibilité et un relai sur les réseaux sociaux intensifié, notamment via le compte Twitter d'Admical (#MagAdmical) et sa page LinkedIn, Le Mag n'a jamais autant été la ressource indispensable pour tous les acteurs du mécénat.

Le Mag poursuit ses partenariats éditoriaux, avec des contributions d'experts extérieurs comme La Fonda, Pro Bono Lab, MicroDON, HelloAsso ou encore Le Rameau.

LE MAG

LES FEMMES : LA PLUS BELLE FAÇON DE RENDRE LE MONDE MEILLEUR



Alors qu'il reste encore de nombreux efforts à réaliser pour améliorer la condition féminine d...

[Lire la suite >](#)

ACTUALITÉS

26.04.2019
« J'invite un banquier(e) dans ma classe », c'est reparti !

25.04.2019
Devenez Mécén'acteur : une campagne qui s'affiche...

25.04.2019
Appel à candidature dédié aux + 45 ans qui se lancent dans...

24.04.2019
FONDATION GROUPE EDF : IA ET BIG DATA POUR CERNER LA DOULEUR


[Voir toutes les actualités >](#)

À NE PAS MANQUER


Commandez dès maintenant le Yearbook 2018 !

Découvrez tous les sujets phares de l'année du mécénat

20€



[> Je commande](#)



HISTOIRES DE MÉCÉNAT

Découvrez Un Fauteuil à l'Opéra!, la nouvelle campagne de mécénat de l'Opéra Grand Avignon

Grande institution culturelle de la région Provinces-Alpes-Côtes d'Azur, l'Opéra Grand Avignon lance l'opération Un Fauteuil à l'Opéra!

mécénat de son histoire. Elle a co...

fauteuils dans la gran...

Focus sur quelques productions en 2018:

- ▶ **Le yearbook «2018: un an de mécénat», sorti en décembre 2018.** Il complète en version papier le Mag en ligne. Composé du meilleur des articles publiés dans l'année et de contenus inédits rédigés suite au Mécènes Forum, il permet de dresser un bilan et de tracer les perspectives pour l'année suivante. Pour cette troisième édition, l'ouvrage de 114 pages a été tiré à 450 exemplaires (50 de plus que l'année précédente) et a été envoyé aux Adhérents d'Admical et aux abonnés. Une soixantaine d'exemplaires a également été vendue.
- ▶ **Réalisation de dossiers de fond sur des sujets d'actualité.** Parmi les sujets de 2018: le défi migratoire, la cause des femmes, le mécénat culturel dans les territoires, le mécénat à l'échelle européenne, la place du mécénat dans la stratégie d'entreprise, ou encore l'évaluation et la mesure d'impact.
- ▶ **Portraits de mécènes, avec des prises de paroles** sur leur expérience et leur vision du mécénat et de ses enjeux.



La newsletter

En 2018, la newsletter Admical continue d'être un outil de référence pour rester au courant de l'actualité du secteur. Articles du Mag, actualités des mécènes, de la profession, d'Admical, appels à projets, agenda du mécénat, de nombreux contenus sont relayés via cette newsletter qui permet d'informer tous les 15 jours les professionnels du mécénat.

► En 2018, Admical a revu sa politique d'envoi d'emails afin d'assurer la conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

► Les Adhérents bénéficient en plus d'un «Flash» régulier, au plus près de leurs besoins.

**+de
30 000
abonnés en 2018**



en
2018

10 980
abonnés sur **Twitter**
(soit + 14 %)

3 764
abonnés sur **Facebook**
(soit + 21 %)

5 360
abonnés sur **LinkedIn**
(soit + 43 %)

Les réseaux sociaux

Admical développe une stratégie social media ambitieuse, avec une présence active et quotidienne principalement sur Facebook, Twitter et LinkedIn.

Cette présence accroît la visibilité et le rayonnement d'Admical sur la toile, tout en contribuant à renforcer sa légitimité et son audience auprès des journalistes, des organisations patronales, des responsables politiques, des porteurs de projets, et plus largement de tous les acteurs de la société intéressés par le mécénat.



Donner les moyens Accompagner les acteurs du mécénat

*Renforcer
mécènes
et porteurs de projets
pour les aider
à réussir*

Les acteurs du secteur doivent sans cesse innover pour proposer des réponses à la hauteur des défis. Nouveaux outils et modes d'action : investissement social, «venture philanthropy», intégration du mécénat à la stratégie de l'entreprise, recherche d'impact social... ; nouveaux champs d'intervention, tels que le soutien à l'entrepreneuriat social : les frontières de l'intérêt général bougent, les règles fiscales sont à repenser.

Accompagner les acteurs du mécénat vers la réussite de leurs projets est le deuxième pilier de la mission d'Admical.

Professionnaliser les acteurs du mécénat

Pour mener à bien sa mission, Admical met à disposition des organisations mécènes - en particulier des Adhérents - et de leurs partenaires, des expertises stratégiques et opérationnelles et un accompagnement pointu. Parallèlement, Admical agit auprès des pouvoirs publics pour préserver les acquis législatifs et négocier ceux qui permettront de progresser.

Les formations

Admical a développé un éventail de formations à destination des mécènes, des entreprises et des porteurs de projet pour répondre à leurs besoins de professionnalisation. Les différents niveaux et formats des formations permettent soit d'acquérir des connaissances et savoir-faire élémentaires, soit de renforcer les expertises et compétences sur des sujets plus spécifiques.

L'année 2018 a été marquée par le développement de nouvelles thématiques: les entreprises ont pu retrouver la formation sur la communication du mécénat, les porteurs de projet se sont formés à la rédaction de leur dossier de partenariat. Enfin, tous ont pu bénéficier d'une montée en compétence dans le domaine de la mesure d'impact.

Nous avons aussi beaucoup développé les formations sur-mesure pour les porteurs de projet, afin de les aider au mieux à établir leur stratégie de recherche de financements privés.

L'offre s'articule autour de deux types de formation:

Les formations-catalogue

En 2018, les porteurs de projet ont pu aborder les thématiques suivantes: les essentiels du mécénat; les spécificités du mécénat des personnes publiques; le dossier de partenariat en collaboration avec l'agence **ASSEMBLE**. Et pour les mécènes: communiquer sur son mécénat avec **l'Agence Limite**.

Inédit! Nous avons réuni les différents acteurs autour d'une thématique commune: l'évaluation et la mesure d'impact social. Grâce à une collaboration avec le cabinet de conseil **KIMSO**.

Les formations sur mesure

Des formations conçues sur mesure pour répondre à la spécificité des besoins. Elles s'adressent aussi bien aux porteurs de projet qu'aux mécènes ou futurs mécènes, dans la mise en place de leur stratégie de mécénat. En 2018, nous avons réalisé des formations sur-mesure pour différentes associations via les

Maisons des Associations des 20^e et 14^e arrondissement. Nous avons aussi créé des programmes totalement sur-mesure pour le CNC et la fédération Moissons Nouvelles. Nous avons aussi accompagné des structures mécènes telles que Uneo et L'Oréal.

- ▶ **Les formations sur mesure sont dispensées soit en interne soit en externe**, à la demande des clients. Les formats sont variés: de la sensibilisation de grand format à la formation-action individuelle.
- ▶ L'offre 2018 s'est aussi développée en région avec l'organisation d'une session de formation à Strasbourg et une à Orléans. Notre réseau de formateurs s'étoffe pour vous proposer des sessions plus proches de vous. **Ces formations s'adressent aux porteurs de projet et aux entreprises qui souhaitent devenir mécène.**
- ▶ Les entreprises déjà mécènes ne sont pas en reste non plus puisque 3 thématiques leur sont proposées en format sur-mesure: «Engagement des collaborateurs et mécénat de compétences» avec **Pro Bono Lab**, «Mécénat et RSE, renforcer les synergies dans votre entreprise» et «quelles stratégies pour votre mécénat?»

“

Une formation Admical c'est le très bon équilibre entre théorie et pratique avec des outils concrets pour réussir son projet

”

en **2018**

formations-catalogue

105 porteurs de projets formés

26 participants «mécènes»
(pour 25 entreprises)

formations sur mesure

61 porteurs de projets formés

26 participants «mécènes»
(dont 25 pour une entreprise)

formations en région

8 porteurs de projets formés
entre Strasbourg et Orléans

96% des participants sont satisfaits ou très satisfaits de leur formation

95% sont prêts à recommander leur formation

Un réseau de délégués régionaux pour être au plus près des problématiques locales

Afin d'agir au plus près des réalités du terrain et d'animer une dynamique en faveur du mécénat sur tout le territoire, Admical s'appuie sur un réseau de délégués bénévoles en région.

Réactivé en 2016, structuré en 2017 à travers la mise en place d'un processus de recrutement, d'une charte du délégué et d'une feuille de route, le réseau s'est encore étoffé en 2018 pour accueillir fin 2018 près de 20 membres bénévoles couvrant presque toutes les régions françaises.

Véritables chevilles ouvrières du développement et de la professionnalisation du mécénat sur les

territoires, les délégués ont été très impliqués dans l'organisation des étapes du Tour de France des mécènes et dans l'animation des communautés d'entrepreneurs engagés dans leurs régions. Ils se sont réunis en séminaire en octobre 2018 et échantent régulièrement via des conférences téléphoniques trimestrielles.

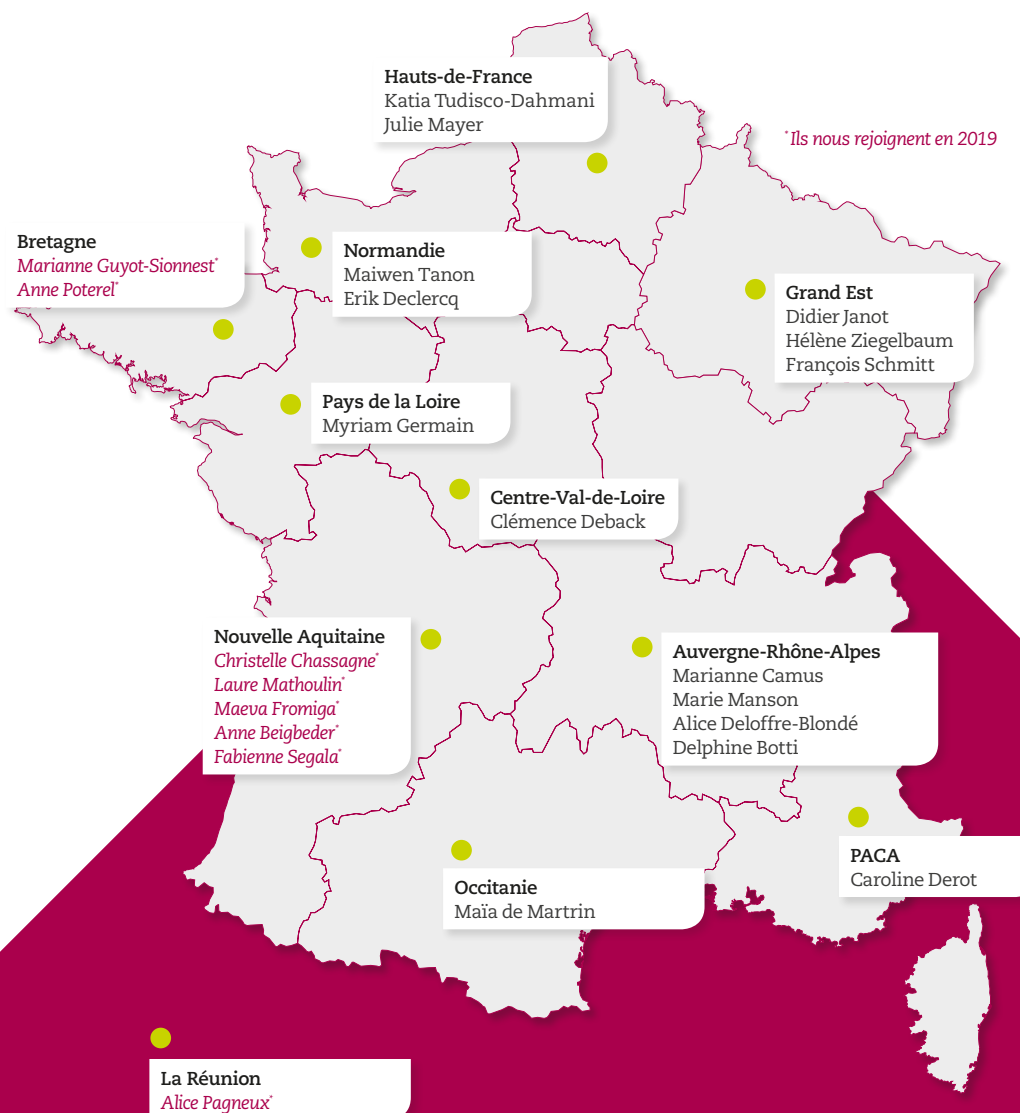
Admical remercie chaleureusement ses délégués régionaux qui construisent avec fidélité, enthousiasme et dévouement le mécénat de demain dans les régions.

Une ouverture à l'international

En 2018, Admical a poursuivi son partenariat avec le CECP, notamment en faisant participer ses Adhérents à l'étude «Giving around the Globe» qui propose d'analyser l'engagement des plus grandes entreprises à travers le monde (120 ont été interrogées pour l'enquête).

Grâce à ce réseau, Admical a également pu tisser des liens avec nos homologues dans les pays européens. Nous avons été fiers d'accueillir Michael Alberg-Seberich de Beyond Philanthropy (Allemagne) et Maria Serena Porcari de Dynamo Academy (Italie) lors de notre Mécènes Forum. Nous avons ainsi proposé une présentation croisée faisant l'état des lieux des actions de philanthropie des entreprises dans nos trois pays.

Les Adhérents Admical bénéficient désormais d'une expertise élargie contribuant à renforcer leur stratégie de mécénat à l'international: des conseils stratégiques au niveau mondial, une base documentaire enrichie mise à disposition par le CECP et le Global Exchange Network pour comprendre le contexte local et découvrir les tendances et idées d'autres mécènes du monde entier, mais également une mise en relation avec leurs homologues à l'international.



Se rencontrer pour partager expériences et connaissances

Pour Admical, le développement et la réussite des démarches de mécénat passent nécessairement par l'échange, la rencontre et le partage de connaissances et d'expériences avec les pairs. Les événements organisés en 2018 ont donné la parole aux Adhérents à travers des nouveaux formats de réflexion et d'action collective, en les fédérant autour de thématiques communes. Cette dynamique favorise le développement du mécénat et sa reconnaissance comme moteur d'innovation entrepreneuriale et sociétale.

Les Labs Admical

En 2015, Admical a repensé sa stratégie événementielle pour proposer aux Adhérents des formats plus interactifs, permettant la réflexion et le partage d'expériences entre pairs autour d'une problématique et de ses enjeux.

C'est ainsi qu'ont démarré en 2016 les Labs Admical, des après-midis structurés en **trois temps**:

- ▶ **Une table-ronde** pour réfléchir avec les intervenants (des mécènes, des bénéficiaires, des experts...) sur un sujet ou un enjeu d'actualité
- ▶ **Une session de travail** pour agir et échanger collectivement sur les bonnes pratiques du mécénat aujourd'hui
- ▶ **Des moments de networking**

106 Adhérents ont participé aux Labs en 2018
(tables rondes et sessions de travail)

CENT QUATRE #104PARIS

C'est le CENT-QUATRE-PARIS, un lieu culturel particulièrement innovant et dynamique du 19^e arrondissement de Paris, qui accueille ces événements en partenariat avec Admical.

Le programme des rencontres est construit autour de trois thématiques de fond, à partir des besoins et questions des Adhérents.

3 après-midis ont ainsi été organisés en 2018:

- ▶ **LAB Stratégie & Ethique**, 06 mars 2018
Quelle place pour le mécène dans la relation partenariale?
- ▶ **LAB Impact & Evaluation**, 24 mai 2018
Évaluer les impacts socio-économiques du mécénat, une quête possible!
- ▶ **LAB Juridique & Fiscal**, 22 novembre 2018
Faut-il réformer la Loi Aillagon?



Groupe de travail Mécénat Culturel

En juillet 2018, et en collaboration avec notre partenaire OuiShare, spécialiste de l'animation d'ateliers de réflexion collective, Admical a mis en place un Groupe de Travail Adhérents sur le sujet du Mécénat Culturel.

L'objectif de ce groupe de travail était de répondre à plusieurs enjeux:

- ▶ Un enjeu d'image: le mécénat culturel a subi l'année dernière et encore cette année de nombreuses attaques médiatiques, virulentes, et a régulièrement mauvaise presse dans les médias.

- ▶ Un enjeu d'éthique: comment améliorer l'éthique du mécénat culturel notamment au regard de la problématique des contreparties?
- ▶ Un enjeu de définition: quelles sont les grandes spécificités du mécénat culturel (et notamment des fondations d'art contemporain)?

Une demi-journée de travail et des contributions très riches qui ont notamment permis de nourrir le plaidoyer d'Admical sur la question spécifique du mécénat culturel, et de préparer un *position paper* argumenté. Vingt personnes y étaient inscrites.

Le Mécènes Forum en chiffres

Près de **500** inscrits:

- 39% de structures bénéficiaires
- 31% de structures mécènes
- 36% de structures adhérentes à Admical

60 intervenants:

issus de 10 nationalités différentes

L'édition 2019
 du Mécènes Forum
 se tiendra le
1^{er} octobre 2019
 au Collège de France
 et aura pour thème:
Faut-il en finir avec le mécénat?

Une forte mobilisation en communication

Des relais média:

- Plusieurs échanges de visibilité avec nos partenaires Les Echos et la Fondation Groupe RATP notamment
- Des articles et interviews dans le magazine en ligne Carenews
- 10 médias présents le jour J

De belles retombées presse:

- Notamment dans Les Echos et Carenews

Une forte présence sur Internet et les réseaux sociaux:

- Un site internet 100% dédié à l'évènement, visité par près de 6.000 visiteurs
- Une application mobile pour faciliter les rencontres le jour J, utilisée par près de 40% des participants
- Forte communication sur Twitter, LinkedIn, Facebook et sur le Portail du mécénat
- Le #mecenesforum a été mentionné plus de 2.100 fois dans la journée et a été 6^e trending topic en France toute la journée

L'évènement, où étaient conviés professionnels du mécénat, dirigeants d'entreprises, décideurs et intellectuels, a remporté un vif succès et atteint les objectifs fixés au départ:

- ▶ Rassembler les professionnels du mécénat autour d'enjeux communs
- ▶ Sensibiliser les entrepreneurs et les pouvoirs publics sur l'ensemble du territoire
- ▶ Faciliter les échanges et les témoignages d'entrepreneurs engagés

- ▶ Soumettre les enjeux actuels à la réflexion des membres du Collège de France
- ▶ Faire reconnaître le mécénat comme moteur d'innovation entrepreneuriale et sociétale

Forte de ce nouveau succès, Admical reconduit l'évènement en 2019 avec l'ambition de **faire du Mécènes Forum LE rendez-vous des acteurs du mécénat en France.**

Le Mécènes Forum

Admical a organisé le 11 octobre 2018 au Collège de France la troisième édition du Mécènes Forum qui avait pour thème «Bâtir l'Europe des mécènes»: un grand colloque d'une journée, dédié à mettre le mécénat sur le devant de la scène et à réunir toutes les parties prenantes pour qu'elles réfléchissent ensemble sur la place du mécénat dans la société et les enjeux et perspectives de son développement. Cet événement répond ainsi aux deux objectifs d'Admical: donner l'envie de faire du mécénat, et donner les moyens d'y parvenir.

Deux temps forts ont rythmé la journée:

- ▶ **Le Forum Mécénat & Société:** un moment privilégié de débats entre d'éminents chercheurs du Collège de France et des chefs d'entreprises français et internationaux impliqués dans des stratégies de mécénat innovantes.
- ▶ **Le Forum Mécènes Pro:** un temps dédié à la formation et au partage d'expériences entre experts et professionnels du secteur, visant à renforcer les compétences, améliorer les pratiques, découvrir les tendances émergentes et ouvrir de nouveaux horizons.



Admical remercie les partenaires du Mécènes Forum 2018

FONDATION SANOFIESPOIR

FONDATIONS EDMOND DE ROTHSCHILD

TOTAL FOUNDATION

SNCF fondation

ManpowerGroup Fondation

APPRENTIS D'AUTEUIL

Fondation CNGIC

Carasso Daniel & Nina

FONDATION GROUPE RATP

Fondation RAJA Agr pour les femmes

SOCIETE RICARD

FONDATION FDJ

Partenaires médias

Les Echos

connaissance des arts

carenews

Maddyness L'Info durable

Le Mécènes Forum 2018 a bénéficié du Haut patronage du Président de la République.

Accompagner les mécènes et défendre leurs intérêts

Le mécénat est un secteur en pleine expansion en France, ce qui suppose une évolution continue des pratiques et des réglementations, et donc une double exigence pour Admical. D'un côté, celle d'accompagner les Adhérents à toutes les étapes de mise en oeuvre de leurs stratégies de mécénat (depuis la conception jusqu'à l'évaluation des partenariats engagés). De l'autre, celle de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, que ce soit en aval quand ils sont menacés, ou en amont via une démarche proactive de plaidoyer.

Encadrer la pratique des acteurs du mécénat

Les acteurs du mécénat ont besoin d'inscrire leurs pratiques dans un cadre clair, structurant et sécurisant, qui précise et borne leur champ d'action, leurs droits et leurs engagements.

Pour les accompagner dans cette démarche, Admical met à leur disposition différents outils :

- **Des supports d'information** (par exemple, les 15 «Fiches Repères») qui visent à clarifier et maîtriser les évolutions et les imprécisions de la législation et de la doctrine fiscales relatives au mécénat.

- **La Charte du mécénat** qui permet aux mécènes d'appliquer la législation fiscale en vigueur et de sécuriser leurs relations avec leurs partenaires dans le cadre de principes éthiques clairement énoncés.

La Charte du mécénat, rédigée par Admical en collaboration avec les principaux acteurs du

secteur, constitue le premier texte de référence sur le mécénat, sa définition et son éthique en France. En la joignant en annexe de leurs conventions de mécénat, les signataires s'engagent à respecter l'éthique de leur activité, tout en sécurisant, par leurs bonnes pratiques, le cadre fiscal encourageant le mécénat.

- **Un soutien juridique, fiscal et stratégique :** Admical, en tant qu'observatoire des pratiques de mécénat, détient une expertise forte sur les questions juridiques, fiscales et stratégiques qui lui sont liées. Elle la met au profit de ses Adhérents pour les aider à répondre aux problématiques qu'ils rencontrent dans la gestion de leur politique de mécénat.

En 2018, près de 89 questions juridiques et fiscales ont été traitées pour les Adhérents par notre juriste experte du mécénat.

En 2018, 47 nouveaux acteurs du mécénat ont signé la charte. Nombre total des signataires: 440

Lancée en 2015, la nouvelle Charte du mécénat voit son nombre de signatures augmenter chaque année.

Aujourd'hui, près de 480 acteurs du mécénat dont la moitié de mécènes sont signataires, et une vingtaine d'entre eux annexent systématiquement la Charte à toutes leurs conventions de mécénat.

5 raisons de signer la Charte du mécénat

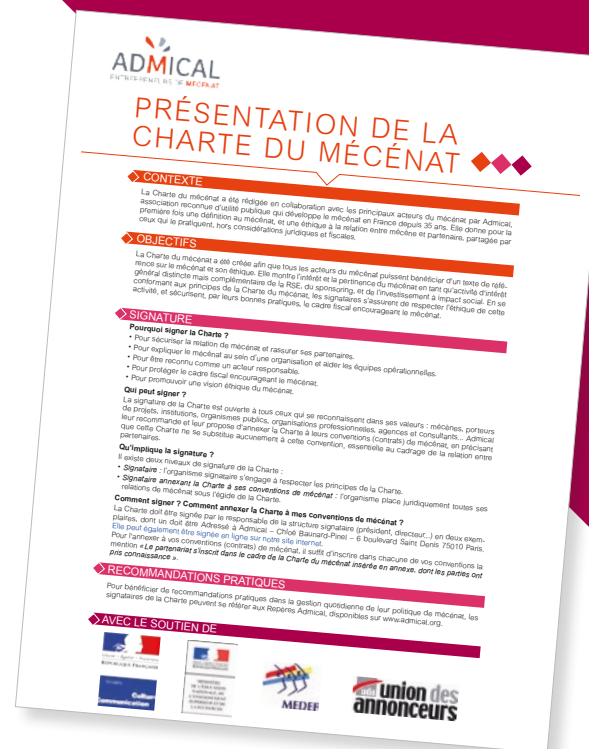
Sécuriser sa relation de mécénat et rassurer ses partenaires

Expliquer le mécénat au sein de son organisation et aider les équipes opérationnelles

Être reconnu comme un acteur responsable

Protéger le cadre fiscal encourageant le mécénat

Promouvoir une vision éthique du mécénat



Une mobilisation sans relâche qui a porté ses fruits

Depuis sa création en 1979, Admical, association reconnue d'utilité publique, se mobilise sans relâche auprès des pouvoirs publics pour favoriser la stabilité nécessaire au développement du mécénat en France mais aussi assurer son développement au regard d'activités complémentaires et/ou émergentes telles que la RSE, le sponsoring, l'ESS, l'investissement à impact social.

En 2018, l'accentuation des actions d'affaires publiques pour améliorer et préserver le mécénat:

En 2018, Admical a réussi à devenir un interlocuteur essentiel pour les pouvoirs publics (Gouvernement et Parlement) en défendant le dispositif mécénat tout en étant proactif.

Très active dans les débats et les négociations, Admical a décroché une avancée significative pour le mécénat des TPE via la mise en place d'une "franchise" souhaitée depuis longtemps qui favorise l'engagement des petites entreprises. Le deuxième succès est celui d'avoir réussi à reporter les débats de fonds sur les réformes possibles de la Loi Aillagon en 2019 afin de prendre le temps de la réflexion et de la concertation.

Renforcer les liens avec les parlementaires et le gouvernement

Dix rendez-vous ont été effectués avec des représentants du gouvernement et huit avec des parlementaires. Par ailleurs, Admical a été entendue à cinq reprises lors de cette année: deux auditions au Sénat, deux auditions Cour des comptes et une audition au CESE.

Des actions concertées

L'ensemble des positions d'Admical a fait l'objet de discussions et de concertations régulières avec les Administrateurs et les Adhérents d'Admical, particulièrement impactés par les débats, qu'ils soient mécènes ou «mécénés». Certains délégués régionaux ont été en discussion avec des représentants politiques locaux. Des réflexions et productions communes se sont également déroulées tout au long de l'année avec les membres du groupe Coordination Générosité (cf. p. 7).

Amplifier la co-construction de nos actions de plaidoyer avec nos Adhérents, nos délégués régionaux et le secteur de la générosité sera un des objectifs prioritaires en 2019.

Une meilleure efficacité et des résultats concrets au Projet de loi de Finance (PLF) 2019

Dans le cadre des discussions sur le projet de loi de finances pour 2019, par son action de plaidoyer efficace, Admical a permis:

L'adoption d'une mesure d'encouragement pour les petites entreprises: une franchise de 10 000€

Il s'agit d'introduire une «franchise» de 10 000€ au plafond initial des 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes. Ainsi, les entreprises pourront déduire 60% du montant de leurs dons annuel au titre du mécénat: quel que soit leur chiffre d'affaires hors taxes, jusqu'à 10 000€ de dons et dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaires hors taxe, au-delà de 10 000€ de dons. Mesure portée par Admical depuis des années, elle permet de rétablir un déséquilibre de la loi Aillagon de 2003 pour les petites et moyennes entreprises.

Des mesures défavorables évitées: le plafonnement.

Les discussions parlementaires autour du mécénat ont également vu ouvrir un débat sur son éventuel plafonnement. Si les députés de la commission des finances semblaient convaincus de la nécessité d'encourager le mécénat de proximité, ils craignaient une trop forte hausse de la dépense fiscale du mécénat (900 millions en 2017). Aussi, certains ont proposé de le plafonner par un montant en valeur absolue (10 millions? 30 millions?). Admical, convaincu, que cela serait désastreux tant en termes de mesure que de signal envoyé aux

mécènes, a redoublé d'efforts pour être entendu. Les discussions ont été repoussées au prochain PLF. Affaire à suivre en 2019.

Des mesures inattendues débattues: la transparence

En réponse au rapport de la Cour des comptes, le Gouvernement a fait adopter une disposition visant à améliorer la transparence sur les dépenses de mécénat des entreprises. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2019, les entreprises qui effectuent plus de 10 000 € de dons annuels au titre du mécénat devront déclarer à l'administration fiscale «le montant et la date de ces dons, l'identité des bénéficiaires ainsi que la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contreparties».

Admical sera associée en 2019 à la rédaction de la doctrine fiscale

Si nous avons réussi à maintenir le statu quo concernant la loi Aillagon en 2018, avec un élargissement majeur (l'adoption d'une mesure favorable aux TPE/PME), 2019 nous mettra encore plus à l'épreuve. Une loi «Aillagon II» verra-t-elle le jour? La mobilisation collective sera essentielle pour préserver un dispositif qui a fait ses preuves.



L'organigramme 2018



Sylvaine Parriaux
Déléguée générale



Camille Marc
Directrice du développement



Tifenn André
Directrice de la professionnalisation



Léa Morgant
Responsable juridique et affaires publiques



Diane Abel
Responsable éditorial et des études



Marion Baudin
Responsable communication et promotion du mécénat



Ouiza Belamri Sadi-Haddad
Responsable logistique
Gestion administrative de l'Institut
Assistante marketing



Virginie Bertagna
Responsable administrative
Gestion administrative Adhérents
Assistante de direction



Juliette Boucher
Chargée de mission
Marketing, formations et publications



Léo Gaudin
Responsable développement et événements

équipe bénévole

NOS DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Marianne Camus
Marie Manson
Alice Deloffre-Blondé
Delphine Botti

GRAND-EST
Didier Janot
Hélène Ziegelbaum
François Schmitt

OCCITANIE
Maïa de Martrin

PAYS-DE-LA-LOIRE
Myriam Germain

CENTRE-VAL-DE-LOIRE
Clémence Deback

HAUTS-DE-FRANCE
Katia Tudisco-Dahmani
Julie Mayer

PACA
Caroline Derot

NORMANDIE
Maiwen Tanon
Erik Declercq



STAGIAIRES 2018

Laurène Ronda
Julie Joy Agaesse
Pauline Cuby

Ils nous rejoignent en
2019

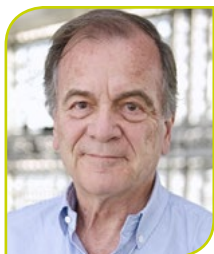
Clara Lemonnier,
Responsable juridique
et affaires publiques

MERCI À NOS STAGIAIRES 2019

Guillaume Guichon
Juliette Arnault

Le conseil d'administration 2018

Président



François Debiesse
Fondateur et Président de la Fondation de l'Orangerie

Conseillère du président



Nicole Villaeys
Personnalité qualifiée auprès du CA

Trésorier



Bernard Le Masson
Président de la Fondation Accenture France

Secrétaire



Isabelle Biadatti
Responsable mécénat et RSE d'IBM



Olivier Binder
Membre de droit



Alain Grange-Cabane
Membre de droit

“ Acteur de l'intérêt général, le mécénat est devenu, dans une société en grandes difficultés, un indispensable levier de changement et d'innovation. Développer le mécénat est une nécessité forte de son équipe compétente et impliquée, soutenue par son Conseil d'Administration très engagé à ses côtés, Admical s'y emploie...sans cesse.

François Debiesse,
Président d'Admical



Daniel Bruneau
Membre du CA représentant Les petits frères des Pauvres



Isabelle Delaplace
Déléguée générale de la Fondation FDJ



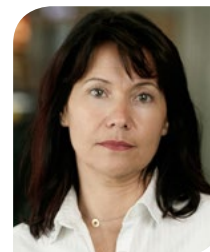
Olivier de Guerre
Fondateur et membre du conseil d'administration du Fonds de dotation PhiTrust



Arnaud de Menibus
Fondateur et président du fonds de dotation Entreprendre & + (décédé en 2018)



Didier Janot
Président du Club d'entreprises mécènes PRISME



Laure Kermen-Lecuir
Déléguée générale de la fondation du groupe ADP



Firoz Ladak
Directeur général des fondations Edmond de Rothschild



Laurence Lamy
Déléguée générale de la Fondation EDF



Manoelle Lepoutre
Déléguée générale de la fondation d'entreprise Total



Florence Mahe-Dombis
Directrice du mécénat du groupe hospitalier Necker - Enfants malades



Igor Primault
Délégué au mécénat, Universcience



Bruno Salmon
Vice-Président de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie)



Nathalie Sauvanet
Directrice de la fondation de l'Orangerie



Sandrine Soloveicik
déléguée générale de la Fondation France Télévisions



Céline Soubranne
Directrice de la Responsabilité d'Entreprise du Groupe AXA

Rapport financier 2018

Bilan actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	219 468	176 769	42 699	54 995
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	77 342	68 851	8 491	10 583
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	14 835		14 835	14 835
TOTAL I	311 645	245 620	66 025	80 414
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements	18 320	12 742	5 579	6 702
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés	89 670	12 961	76 709	63 713
Autres	14 226		14 226	20 864
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	723 075		723 075	709 826
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
Disponibilités	100 384		100 384	113 944
Charges constatées d'avance (2)	9 144		9 144	3 472
TOTAL III	954 821	25 702	929 118	918 520
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecart de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 266 465	271 322	995 143	998 934
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser: - Acceptés par les organes statutairement compétents - Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2018	
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	92 203	92 203
Report à nouveau	718 381	778 375
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-22 148	-59 993
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise: - Apports - Legs et donations - Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		910
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	788 436	811 494
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour: - Risques - Charges		
Fonds dédiés sur: - Subventions de fonctionnement - Autres ressources		
TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes: - Auprès des établissements de crédit (2) - Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes: - Fournisseurs et comptes rattachés - Fiscales et sociales - Sur immobilisations et comptes rattachés	62 980 92 829	78 758 81 821
Autres dettes	1 198	1 609
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	49 700	25 250
TOTAL IV	206 707	187 439
Ecart de conversion passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	995 143	998 934
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser: - Acceptés par les organes statutairement compétents - Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue :				
- Biens	31 464		31 464	33 800
- Services	156 455		156 455	158 435
Chiffre d'affaires Net	187 919		187 919	192 235
Production :				
- Stockée			-1 123	944
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations et transferts de charges				616
Cotisations			617 896	574 318
Autres produits (hors cotisations)			207 362	168 847
TOTAL I			1 012 054	936 960
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			434 489	442 318
Impôts, taxes et versements assimilés			16 088	12 131
Salaires et traitements			392 482	361 263
Charges sociales			175 459	162 706
Dotations aux :				
- Amortissements sur immobilisations			28 220	51 578
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				4 569
- Provisions				
Autres charges			1 671	7 505
TOTAL II			1 048 410	1 042 070
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-36 355	-105 111
Excédent ou déficit transféré III				
Déficit ou excédent transféré IV				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			13 297	14 837
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			13 297	14 837
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			13 297	14 837
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			-23 058	-90 273

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital			910	30 340
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII			910	30 340
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				60
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements et provisions				
TOTAL VIII				60
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			910	30 280
Impôts sur les bénéfices IX				
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X				
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)			1 026 261	982 137
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)			1 048 410	1 042 130
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)			-22 148	-59 993

Rapport du trésorier

Les produits d'exploitations (ensemble des ressources) sont en hausse pour l'année 2018 (+8%). Les recettes liées aux adhésions et aux partenariats ont augmentés de 11.2% par rapport à 2017. A l'inverse, les prestations vendues (formations, inscription Mécènes Forum) ont, quant à elles, légèrement diminué (-2.1%). Au final, le cap du million de recettes a été dépassé en 2018 (1 012K). Les ressources associatives (cotisations & mécénat) représentent 81% des produits d'exploitation en 2018.

Au global, les charges d'exploitation sont quasi stables (+0.6%). Une année à effectif plein en 2018 explique principalement la hausse des charges de personnel (+8.4%). Une prime pouvoir

d'achat a été versée en plus des primes de fin d'année. Les charges sociales suivent logiquement la hausse des salaires. Les charges liées aux études ne sont pas comparables : une étude inédite sur Les Français et le mécénat réalisée en 2017 (30K), le traditionnel Baromètre du mécénat d'entreprise réalisé en 2018 (63K). Ce dernier a bénéficié pour la première fois de mécénat sur la partie macro (hors focus culture et sport).

En 2018, Admical a porté à 100% la charge d'amortissement liée à la refonte de la base de données interne. Des efforts significatifs ont été réalisés pour diminuer certains coûts (charges liées au Mécènes Forum et honoraires

d'accompagnement). Le résultat final 2018 est négatif (-22K€) mais est en hausse comparé à 2017 (+8.3%).

Sur le plan financier, la situation reste très saine du fait d'un excédent en fond de roulement de 101K€ (+9%), de fonds associatifs (788K€) et d'une trésorerie (823K€) élevés.

Bernard Le Masson
Trésorier d'Admical



Nos ambitions



“
Toute l'équipe d'Admical, ses salariées comme ses délégués et formateurs en région, est à vos côtés pour renforcer les synergies et mettre en oeuvre des solutions au service de l'intérêt général. Enthousiasme, audace, coeur sont nos moteurs quotidiens!

Sylvaine Parriaux,
Déléguée générale

